

Montréal, 7 juillet 2022

Madame Isabelle Charest
Ministre déléguée à l'Éducation
Ministre responsable de la Condition féminine
Via courriel : ministre.deleguee@education.gouv.qc.ca

OBJET : Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027

Madame la ministre,

L'Association féministe d'éducation et d'action sociale (Afeas) désire vous féliciter pour la sortie de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 qui reflète l'excellent travail de fond d'une équipe déjà plus complète et plus stable.

Nous désirons aussi vous remercier d'avoir pris en compte le travail des organismes comme le nôtre qui travaillent, avec très peu de moyens financiers, à mettre en œuvre des actions en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en prévoyant un soutien à la mission et des appels de projet réguliers. Nous soulignons aussi l'effort, sans doute gigantesque, pour arriver enfin à consolider le Secrétariat à la condition féminine. Sans cet organisme pour soutenir votre mandat, de même que le travail des groupes de femmes et communautaires, nous ne saurions faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. Une équipe plus forte et permanente, avec des antennes régionales, et un meilleur financement sont sans nul doute des moyens efficaces pour y arriver.

De plus, nous applaudissons le fait d'avoir inclus dans la Stratégie une action en vue de reconnaître et valoriser le travail non rémunéré ou invisible et d'entreprendre des démarches visant à officialiser le premier mardi d'avril comme « Journée nationale du travail invisible », tel que demandé par l'Afeas depuis plus de vingt ans. Dans le cadre de cette action, spécifiquement, l'Afeas souhaite pouvoir participer activement dès le début à sa mise en place... pour le mardi 4 avril 2023 peut-être.

Siège social : 5999, rue de Marseille, Montréal, Québec, H1N 1K6 Téléphone : 514 251.1636 / Télécopieur : 514 251.9023 Courriel : info@afeas.qc.ca / Site Internet : ww.afeas.qc.ca Cependant, quelques questions demeurent. Entre autres :

- Les acquis concernant le droit à l'avortement sont très fragiles. Comment s'assurer que ces acquis ne soient pas remis en question ici? Il suffit de la décision d'un conseil d'administration d'un CIUSSS ou d'une autre institution pour changer les règles et même supprimer le service sous prétexte de réorganisation, de manque de personnel compétent, de financement, etc.
- Au Québec, l'avortement est gratuit et légal tout au long de la grossesse. Cependant, nous remarquons que le service n'est pas uniforme dans toutes les régions, et ce, depuis toujours. Quelles nouvelles actions seront entreprises, et quand, pour assurer et uniformiser ce service partout au Québec, tout en assurant la confidentialité aux femmes qui recourent à ces services ?
- Les organismes ayant participé aux consultations et aux différents comités de travail ont alimenté les réflexions et aidé à l'élaboration de cette Stratégie. Est-ce que les organismes, qui avaient des demandes spécifiques, seront sollicités pour participer à la mise en place des actions énoncées dans la Stratégie ?
- En ce qui concerne le financement à la mission du SCF, quand ce programme sera-t-il disponible et quels en seront les critères ? Les organisations financées, entre autres, par le SACAIS ou le PSOC, y seront-ils admissibles ? Le financement à la mission des organismes en action communautaire autonome (ACA), comme l'Afeas et de multiples autres, est encore loin de couvrir adéquatement les coûts nécessaires pour soutenir le travail gigantesque fait par les employé·e·s et les bénévoles.

Encore une fois, toutes nos félicitations pour la toute récente Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027, et je vous prie de recevoir, Madame la ministre, nos plus sincères salutations.

Lise Courteau

Lise Coextean

Présidente